

**APPEL À CANDIDATURES**  
voyons voir art  
contemporain et territoire



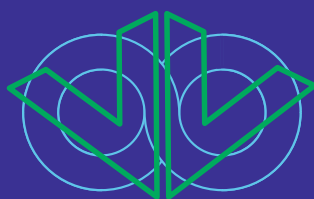
INSE  
AMM

VOYONS  
VOIR

**RÉSIDENCE ARTISTIQUE POUR  
LES DIPLÔMÉ.E.S DES  
BEAUX-ARTS DE MARSEILLE**

**APPEL À CANDIDATURES  
AVRIL - MAI 2024**

Rousset (13)



Céline Ghisleri : Directrice  
Aude Halbert : Chargée de projets et de communication  
[residence@voyonsvoir.org](mailto:residence@voyonsvoir.org)  
Charlotte Sename : Assistante administration



# APPEL À CANDIDATURES RÉSIDENCE ARTISTIQUE POUR LES DIPLÔMÉ.E.S DES BEAUX-ARTS DE MARSEILLE ROUSSET

## DATES CLÉS

Lancement de l'appel à  
candidatures

**10 décembre 2023**

Deadline appel

**21 janvier 2024 minuit**

Annonce lauréat.e

**avant le 9 février 2024**

## LA RÉSIDENCE

Dates de résidence

dates approximatives :

**3 avril - 12 mai 2024**

Restitution

**PAC 2024 - 12 mai 2024**

**6 semaines consécutives**

Rémunération : **2000 €**

Infos / Contact :

**VOYONS VOIR**

[residence@voyonsvoir.org](mailto:residence@voyonsvoir.org)

Aude Halbert - chargée de projets

Céline Ghisleri - Directrice

[www.voyonsvoir.art](http://www.voyonsvoir.art)

COPRODUCTION ENTRE VOYONS VOIR ART CONTEMPORAIN  
ET TERRITOIRE ET LES BEAUX-ARTS DE MARSEILLE

Voyons voir art contemporain et territoire soutien la création artistique en développant chaque année un programme de résidences artistiques en contexte de travail lié au patrimoine industriel, architectural et paysager en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En s'appuyant sur le travail des artistes, l'association propose de renouveler nos approches du patrimoine et ancre la création contemporaine dans son rapport au territoire et au vivant en emmenant l'art contemporain et son public vers des lieux non dédiés.

Les Beaux-Arts de Marseille est un établissement de l'Institut national supérieur d'enseignement artistique Marseille-Méditerranée – INSEAMM. L'École a pour mission l'enseignement supérieur artistique et la recherche en art, la formation professionnelle et les pratiques en amateur. L'école prépare ses étudiants au Diplôme national d'art (DNA, BAC+3, valant grade Licence) et au Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP, BAC+5, valant grade Master). De plus, l'école mène des activités de diffusion, de promotion et d'expertise dans le domaine de la création contemporaine en organisant des expositions, cycles de conférences et colloques. Elle valorise le travail de ses étudiant.e.s et de ses diplômé.e.s à travers des programmes de résidences et de rencontres avec des professionnel.le.s de l'art.

Dans un contexte de travail lié à la question et aux enjeux du territoire considéré dans sa dimension géographique, historique, anthropologique, topologique, culturelle ainsi que dans son écosystème, l'association voyons voir et les Beaux-arts de Marseille offrent la possibilité à un.e artiste :

- d'évoluer dans un contexte patrimonial et paysager au pied de la montagne Sainte Victoire ;
- de disposer d'une bourse de production, d'un logement et d'un espace de travail
- de bénéficier d'un accompagnement dans son processus de production avec un.e commissaire sélectionné.e, en vue d'un échange constructif et d'un regard indépendant sur le travail ;
- de participer à la sensibilisation des habitants de Rousset et des environs, ainsi qu'aux différents publics à l'art contemporain

L'artiste devra être présent.e sur le lieu de résidence durant les 6 semaines, en dehors des week-end.



# APPEL À CANDIDATURES

## RÉSIDENCE ARTISTIQUE POUR LES DIPLOMÉ.E.S DES BEAUX-ARTS DE MARSEILLE ROUSSET (13)

### DÉROULÉ

La durée de la résidence est d'environ **6 semaines** au **Domaine du Défend à Rousset (13)** (20 km d'Aix-en-Provence, 40 km de Marseille, au pied de la Sainte Victoire)

### PLANNING PRÉVISIONNEL

**Début 3 avril 2024 - 12 mai 2024**

Restitution : le 12 mai 2024  
dans le cadre du Printemps de l'art contemporain

### CONDITIONS

L'artiste doit être diplômé.e d'un DNSEP des Beaux-arts de Marseille depuis moins de 5 ans (diplômé.e.s entre 2019 et 2023).

L'artiste diplômé.e des Beaux-arts de Marseille sélectionné.e bénéficiera :

- d'une allocation totale de **2000 euros** incluant les frais de production, les honoraires / droits d'auteur (sur production d'une facture).
- du remboursement des **frais de déplacement à hauteur de 150 euros maximum**, sur justificatifs
- de l'accompagnement d'un.e commissaire

La résidence fera l'objet d'une convention entre voyons voir, l'école et le.a diplômé.e.

### SPÉCIFICITÉS

voyons voir art contemporain et territoire accueillera le.la résident.e au Domaine du Défend à Rousset, **de façon concomitante à l'accueil d'un.e commissaire et de deux artistes**, récemment diplômé.e.s des écoles supérieures d'art d'Aix-en Provence et de Toulon.

Cette résidence permettra un moment de monstration du travail lors d'une restitution / rencontre avec le public en mai dans le cadre du Printemps de l'art contemporain.

### PARTENARIAT

Dans le cadre de la coproduction avec les écoles d'art du territoire, il pourra être proposé à l'artiste d'intervenir au sein des écoles d'art partenaires pour témoigner de l'expérience de la résidence d'artiste en milieu rural.

### SÉLECTION

La sélection du.de la candidat.e sera opérée par le.a commissaire sélectionné.e, l'équipe de voyons voir, ainsi qu'un.e représentant.e de chacune des trois écoles d'art - Marseille, Aix-en-Provence et Toulon.

### MODALITÉS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra être composé :

- d'un portfolio avec CV
- des premières pistes de recherches présentant au jury les motivations du.e la candidat.e et la pertinence de la résidence dans son travail
- d'un justificatif du statut permettant au.à la candidat.e d'émettre une facture.

Le tout au format pdf (idéalement rassemblé en un seul pdf). Préciser également impérativement dans le titre du document et du mail

NOM Prénom BEAUX-ARTS DE MARSEILLE

# APPEL À CANDIDATURES

## RÉSIDENCE ARTISTIQUE POUR LES DIPLOMÉ.E.S DES BEAUX-ARTS DE MARSEILLE ROUSSET (13)



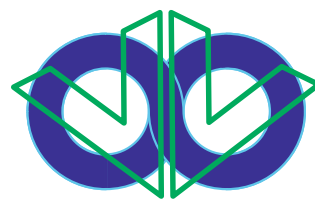
### LIEU D'ACCUEIL

La Ferme du Défend est une ancienne station séricicole et site agricole disposant d'une bastide rustique typique du style provençal. La fratrie Coutagne qui possède ce domaine vit sur le site. Une aile sera réservée aux résidents, leur assurant une indépendance vis à vis de leurs hôtes.

L'espace est composé :

- d'une grande pièce à vivre commune avec des espaces de travail à définir ensemble et d'une connexion internet,
  - d'une chambre individuelle,
  - d'une cuisine et de sanitaires (commun aux quatre résidents),
- > visuels page 5

Ce moment commun doit permettre aux jeunes artistes de bénéficier d'un regard professionnel sur leur travail et d'un accompagnement dans leurs recherches. Il s'agit, en effet, pour ces diplômé.e.s de développer leur pratique personnelle tout en participant à la restitution commune dont le ou la commissaire assurera la cohérence. Les productions qui en résulteront seront présentées dans une version expérimentale pour la restitution à la ferme du Défend dans le cadre du festival PAC en mai 2024.



Les candidatures sont à envoyer à :  
[residence@voyonsvoir.org](mailto:residence@voyonsvoir.org)

Réception des candidatures jusqu'à :  
21 janvier 2024 minuit

N'hésitez pas à nous contacter pour des  
informations supplémentaires  
à [residence@voyonsvoir.org](mailto:residence@voyonsvoir.org)



